DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

DESCRIPTION

A l'origine créé en 2011, Partcipation citoyenne est un dispositif national auquel chaque commune peut choisir de participer. C'est le cas de Saint-Nazaire-les-Eymes depuis 2022. Le dispositif prend la forme d'un partenariat entre les forces de l'odre, les élus et la population, le but étant de prévenir la délinquance et de lutter contre les incivilités et atteintes aux biens sur une commune.

Plus concrètement, les habitants ayant souhaité prendre part au dispositif s'engagent à adopter une attitude vigilante et à rapporter aux référents de quartier tout fait d'incivilité ou comportement qui leur paraîtrait suspect. Les référents de quartier, des citoyens bénévoles, sont ensuite chargés de transmettre ces informations aux forces de l'ordre (police municipale et/ ou gendarmerie). Ils assurent ainsi un rôle de relai, et ont également pour mission de délivrer aux habitants les informations (faits commis, avertissements, etc) venant de la police ou de la gendarmerie.



Le Dauphiné Libéré

CONTACT

- Saint-Nazaire-les-Eymes, 2022
- Mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes : participation-citoyenne@mai-

THÉMATIQUES

Vie locale / Tranquillité publique et propreté

Participation citoyenne / Instances participatives

REPÈRES

7,65

